



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille quinze, le lundi 28 septembre à 18h00 heures, le Conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le mardi 22 septembre conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme JEANNE, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, M. BACCI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

| | | |
|------------------------|---|------------------|
| Mme RUGGERI-ZANETTACCI | à | M. MARCANGELI |
| M. VOGLIMACCI | à | Mme CORTICCHIATO |
| Mme BERNARD | à | M. SBRAGGIA |
| Mme SANTONI-BRUNELLI | à | Mme OTTAVY |
| Mme FELICIAGGI | à | M. PAOLINI |
| Mme ZUCCARELLI | à | M. VANNUCCI |
| M. DELIPERI | à | Mme FLAMENCOURT |
| Mme SIMONPIETRI | à | M. LUCIANI |

Etaient absents :

M. CAU, M. RENUCCI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Mme RICHAUD, Conseillers municipaux.

| | |
|---|----|
| Nombre de membres composant l'Assemblée : | 49 |
| Nombre de membres en exercice : | 49 |
| Nombre de membres présents : | 33 |
| Quorum : | 25 |

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 28 septembre 2015

Délibération N°2015/ 353

Reversement à l'association « Un sourire, un espoir pour la vie » de la recette de la manifestation sportive « URBAN FOOT » organisée à Ajaccio du 7 au 8 juillet 2015.

Monsieur le maire expose à l'assemblée :

Dans le cadre des animations sportives et sociales de la Ville d'Ajaccio, la municipalité a organisé la 4^{ème} édition de l' «URBAN FOOT» les 7 et 8 juillet 2015 sur le stade François Coty.

Ce projet, visant à favoriser les échanges entre les différents quartiers et fédérer la jeunesse ajaccienne autour des valeurs du sport, s'est construit en partenariat avec les clubs professionnels de football ajacciens l'ACA et le GFCA.

L' «URBAN FOOT» est un tournoi de football à 7 ouvert à tous les quartiers de la ville et concerne les 9/19 ans, filles et garçons licenciés ou non de club de football ; 4 catégories sont représentées : moins de 11 ans, moins de 13 ans, moins de 16 ans et moins de 19 ans.

Le tournoi s'est déroulé sur deux soirées de 18 heures à 23 heures ; 8 équipes engagées par catégories, soit un total de 32 équipes, pour 260 participants (une équipe est constituée de 7 joueurs et 1 remplaçant).

URBAN FOOT, est aussi l'occasion de donner accès à une activité sportive, ludique et gratuite à tous les jeunes des quartiers, mais également de leur permettre de côtoyer leurs « stars » du ballon rond.

L'adhésion des deux clubs de football ajacciens professionnels, le GFCA et l'ACA, qui ont immédiatement répondu présents, doit être soulignée.

Pascal Olmeta, Président de l'association « Un sourire, un espoir pour la vie », dont l'objet est le soutien matériel et financier ainsi que l'assistance à l'hébergement et aux déplacements de familles dont les enfants sont hospitalisés, a parrainé la manifestation.

Dans le cadre de cette manifestation, la Ville d'Ajaccio a pu mener une opération de solidarité envers les enfants gravement malades et leurs familles en reversant intégralement le produit des inscriptions, soit quatre cent quarante six euros (446€), à l'association « Un sourire, un espoir pour la vie » pour l'aider à continuer son action.

Considérant la volonté de la Ville d'Ajaccio de soutenir des actions de solidarité à chaque fois que cela est possible,

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'autoriser que le produit de la recette, d'un montant de quatre cent quarante six euros (446€), récoltée à l'occasion de la manifestation « URBAN FOOT » qui s'est déroulée à Ajaccio, du 7 au 8 juillet 2015, soit reversé à l'association « Un sourire, un espoir pour la vie », pour l'aider à continuer son action en direction des familles d'enfants hospitalisés.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER LE CONSEIL MUNICIPAL

**Ouï l'exposé de Mme CORTICCHIATO, adjointe déléguée
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 25 septembre 2015,

AUTORISE
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

que le produit de la recette, d'un montant de quatre cent quarante six euros (446€), récoltée à l'occasion de la manifestation « URBAN FOOT » qui s'est déroulée à Ajaccio, du 7 au 8 juillet 2015, soit reversé à l'association « Un sourire, un espoir pour la vie », pour l'aider à continuer son action en direction des familles d'enfants hospitalisés.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE


Laurent MARCANGELI


Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20150928-2015_353-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2015

Publication : 06/10/2015

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

